



## COMMUNE DE DOURGNE CONSEIL MUNICIPAL

Convoqué le 15 Septembre 2021, le Conseil Municipal de DOURGNE s'est réuni en mairie, Salle Raymond ABRIAL, le 20 Septembre 2021 à 18h30, sous la présidence de Mme Dominique COUGNAUD, Maire



### Compte rendu de la séance du 20 Septembre 2021



**Présents** : Mme COUGNAUD Dominique, Maire,  
Mmes M. BOURDIN Danielle, Stéphanie DIOT, COLLOT Adrien, Adjoints,  
Mmes MONTAGNÉ Isabelle, HERNANDEZ Gisèle, LANDESSE Corinne,  
Mrs BEILLARD Adrien, LEROY Jean-Luc, MONTAGNÉ Patrick, POIREL Stéphane,  
Conseillers.

**Excusées** : Mme TERRAL Patricia (pouvoir à COUGNAUD Dominique), Mme FOURNES Véronique  
(pouvoir à Mme LANDESSE Corinne)

**Absent** : Mr Thibault BARTOLO

**Secrétaire de séance** : Mme DIOT Stéphanie conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.



Le compte-rendu de séance du 26 juillet a été validé.

Madame le Maire informe le Conseil qu'est rajoutée à l'ordre du jour :  
- La proposition des nouveaux horaires de la Poste



### 1. Demande de Subvention des Associations

La MJC sollicite le remboursement de l'assurance qu'elle contracte chaque année pour l'Exposition des Artisans et Artistes du Pays de Dourgne qui a lieu dans la salle Raymond Abrial. Son montant s'élève à 530.69 €

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents

- ▶ *D'accorder une subvention de 530.69 € à la MJC*

L'APPMA sollicite une subvention sans proposition de montant. Le conseil rappelle que, pour recevoir une subvention, il faut communiquer un dossier avec un projet. L'adjoint aux associations se rapprochera de la Pêche pour avoir des précisions sur l'école de pêche, et les aider à compléter leur dossier de demande de subvention.

## **2. Convention avec USA pour l'utilisation des vestiaires de la Salle Omnisport :**

Suite à la défaillance de la production d'eau chaude pour les vestiaires du Foot et de son remplacement qui ne peut intervenir que courant 2022, nous avons proposé aux dirigeants de l'US Autan d'utiliser les douches de la salle Omnisport. Un membre du district du Tarn est venu cet après-midi pour contrôler si la sécurité des joueurs et de l'arbitre était assurée. Jean-Luc Leroy nous fait part de ses remarques : remettre en état le vestiaire de l'arbitre, faire un passage piéton pour assurer la traversée de la route à partir du portail du terrain de foot. Ces modifications devraient intervenir avant le 2 octobre.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal à l'unanimité des présents

- ▶ *Autorise Mme Le Maire à signer la convention*

## **3. Convention avec DO TENNIS pour l'utilisation de la salle de Gym de la Salle Omnisport :**

Le DO TENNIS, lors de matchs à l'intérieur de la Salle Omnisport, n'a pas de lieu d'accueil pour les joueurs et leurs accompagnants. En période d'hiver, nous leur proposons l'utilisation de la Salle de Gym de la Salle Omnisport en respectant les obligations bien spécifiques pour l'utilisation de cette salle.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal à l'unanimité des présents

- ▶ *Autorise Mme Le Maire à signer la convention*

## **4. Mise à jour des statuts du Syndicat du Pas du Sant :**

En date du 6 Mai 2021, le Syndicat a modifié son périmètre d'intervention sur les communes d'Escoussens et de Viviers les Montagnes (qui sont alimentées toutes les deux par d'autres syndicats sur une partie de leur territoire). Il a approuvé les nouveaux statuts portant sur cette modification de périmètre. Les conseils municipaux des communes adhérentes doivent, à leur tour, se prononcer sur l'adoption des statuts modifiés.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents

- ▶ *D'adopter les nouveaux statuts du Syndicat du Pas du Sant*

## **5. ALAE 4<sup>ème</sup> Trimestre 2021 :**

Madame le Maire rappelle le projet d'un Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) qui est rattaché au groupe scolaire Georges Mazars suite au travail réalisé avec le service jeunesse de la Communauté de Communes Sor Agout.

La rentrée scolaire s'est faite sans problèmes majeurs, l'ALAE se met en place doucement avec notre directrice stagiaire en alternance jusqu'à la fin de l'année. Nous devons finaliser son organisation et la présenter aux enseignants, aux parents et aux enfants. Pour cette raison et afin de faire profiter de cette opportunité un maximum d'enfants, nous vous proposons de permettre la gratuité de l'ALAE pendant ce trimestre et de commencer la facturation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents

- ▶ *De permettre la gratuité de l'ALAE depuis le 2 Septembre 2021 jusqu'au 31 Décembre 2021*

## **6. Achat du terrain pour extension du cimetière :**

L'opération a été autorisée par délibération du 12 Octobre 2020. Nous signerons l'acte définitif le 8 octobre prochain. Nous délibérons aujourd'hui pour autoriser l'acte de vente moyennant le prix principal de 79 040 € (Soixante Dix Neuf Mille Quarante Euros) plus frais de notaire.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal à l'unanimité des présents

- ▶ *Autorise Mme Le Maire à signer l'acte de vente*

## **7. Création de deux postes France Service :**

Pour répondre aux critères de fonctionnement de France Service, nous devons recruter deux personnes chargées de clientèle. Les contrats de travail sont à durée déterminée de 2 ans renouvelable avec une durée hebdomadaire comprise entre 24 h et 35 h.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal à l'unanimité des présents

- ▶ *Autorise la création de ces deux postes et autorise Mme le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires au recrutement*

## **8. Création d'un poste Accroissement Temporaire d'Activité :**

Aujourd'hui le poste de Secrétaire de Mairie est occupé temporairement : 15h hebdomadaire jusqu'au 10 octobre. Ce poste, indispensable pour le bon fonctionnement de la mairie, doit être un poste de catégorie B à 35 h par semaine. Nous proposons la création de ce poste par un contrat ATA à durée déterminée de 3 mois renouvelable.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal à l'unanimité des présents

- ▶ *Autorise la création de ce poste et autorise Mme le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires au recrutement*

## **9. SIVU GENDARMERIE :**

Lors de la séance du SIVU du 12 Avril 2021 (la commune de Dourgne n'était pas présente car nous n'avions pas reçu de convocation, erreur d'adresse mail), le Président a annoncé qu'il souhaitait dissoudre le SIVU en 2021. Pour ce faire, il a évoqué le transfert de compétences « Gestion des bâtiments de la Gendarmerie » à la CCSA. Il demande à Dourgne de se positionner sur ce transfert, car pendant le mandat précédent M. Rey, Maire de Dourgne, avait demandé le rattachement de ces biens à la commune de Dourgne.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal avec 11 voix Pour et 2 abstentions :

- ▶ *Décide de se positionner pour le transfert de compétences « Gestion des bâtiments de la Gendarmerie » au profit de la commune de Dourgne.*

## **10. VENTE de Pins sur la parcelle de l'extension de la CMN :**

L'ONF nous fait part de la proposition de Forest Energie pour acheter 191 m<sup>3</sup> à 1,50 € le stère

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal avec 12 voix Pour et 1 abstention :

- ▶ *Accepte la proposition de FOREST ENERGIE*

## **11. SDET et Photovoltaïque :**

Le responsable du service transition énergétique nous a contactés à 2 reprises car ils ont identifié un terrain sur notre commune susceptible de convenir à l'installation au sol de photovoltaïque de petite taille.  
Pour avoir de plus amples informations sur cette éventuelle installation, le Conseil propose de rencontrer les services compétents.

## **12. Horaires de la Poste :**

Dans le cadre du contrat de présence postale territoriale 2020-2022, un rapport formalisé doit être présenté pour toute évolution de l'amplitude horaire hebdomadaire des bureaux de poste.  
Les responsables nous l'ont présenté vendredi 17 septembre avec les nouveaux horaires correspondant à la diminution des clients en présentiel.  
Le bureau de Poste serait ouvert à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 du Lundi au Vendredi de 9H00 à 12H00.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal avec 8 voix Pour et 5 abstentions :

- ▶ ***Accepte la proposition de la Poste et autorise Mme le Maire à signer cette proposition***

## **Questions Diverses :**

- France Service : nous avons reçu l'accord de la Préfecture pour la demande de subvention DETR concernant la mise en place de France Service dans les locaux de la Mairie.
- Fête de St Stapin 2021 : la MJC et l'US Autan nous ont remis le bilan financier des buvettes. Le bénéfice est de 963,73 €, très inférieur au résultat des années précédentes sans Covid. C'est toutefois un résultat positif non négligeable pour les associations que nous remercions pour leur participation.
- Samedi 2 Octobre 2021: à 10 h30 sur la Plateforme du Collège aura lieu la cérémonie organisée à l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers. Lors de cette cérémonie en présence de Mme la Préfète du Tarn, de nombreux Sapeurs-Pompiers du Sud du Tarn recevront une médaille.

---

Madame le Maire remercie l'assemblée et, l'ordre du jour étant épuisé, lève la séance à 19h55.